



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, le 4 mars 2013

Communiqué de presse

LIBER'T arrive à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

A compter de mars 2013, les clients abonnés au badge de paiement LIBER'T ont la possibilité de régler leurs frais de stationnement avec ce moyen de paiement, dans le parking PEF de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

Le badge LIBER'T, développé par les sociétés autoroutières, est déjà largement utilisé comme mode de paiement rapide aux télépéages des autoroutes et dans certains parkings.

"Ce nouveau service, mis en œuvre en coopération avec SANEF, est un moyen de paiement supplémentaire, qui permet de régler ses frais de parking, sans que le client ait à sortir de sa voiture. LIBER'T c'est aussi un gain de temps pour le client" déclare Laurent Palayret, directeur des Accès et Parcs de Paris-Charles de Gaulle.

Les abonnés de LIBER'T bénéficient de ce nouveau service sans modification de leur abonnement, ni frais supplémentaire. Ils reçoivent chaque mois une facture détaillée de leurs passages aux péages d'autoroutes et aux parkings.

Pour utiliser le badge de paiement LIBER'T, rien de plus simple !

- A l'entrée du parking le client prend son ticket à la borne d'entrée
- A la sortie, le client se dirige vers la voie de sortie dédiée acceptant le télépéage LIBER'T, signalée par un "T" orange.
- Il introduit son ticket dans la borne de sortie. Le montant à régler s'affiche sur l'écran de la borne de sortie.
- Dès la détection du badge un signal sonore est émis. Le client appuie sur le bouton de la borne pour valider le paiement LIBER'T.. La barrière s'ouvre et le client peut sortir.

Ce nouveau service disponible au parking PEF, est une 1^{ère} étape avant le déploiement dans les autres parcs de stationnement de Paris-Charles de Gaulle.

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Christine d'Argentré + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs** : Vincent Bouchery + 33 1 43 35 70 58 - invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2012, près de 89 millions de passagers ont fréquenté les aéroports parisiens, lesquels ont traité 2,3 millions de tonnes de fret et de courrier. Aéroports de Paris et son partenaire TAV Airports, opérateur aéroportuaire de référence en Turquie, gèrent directement ou indirectement 37 aéroports dans le monde pour un total d'environ 200 millions de passagers.

Bénéficiant de l'attractivité de Paris et de son positionnement à l'international, le Groupe poursuit une stratégie d'optimisation de ses capacités d'accueil, d'amélioration de la qualité de service et de diversification de ses sources de revenu, grâce aux commerces, à l'immobilier et à ses participations aéroportuaires. En 2012, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 640 millions d'euros et le résultat net à 341 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.